



La Suisse a besoin d'agriculteurs compétitifs !

La sécurité alimentaire de la population est ancrée dans la Constitution. Une initiative de l'UDC présentée aujourd'hui prétend y parvenir, mais avec de mauvais instruments. Ce ne sont ni les taux d'approvisionnement imposés ni la création d'obstacles frontaliers, mais bien la consolidation des relations commerciales internationales et une efficacité accrue de la production agricole qui conduiront au but. Tant qu'elle devra importer deux calories d'énergie pour produire une calorie alimentaire, l'agriculture suisse restera loin d'une production efficace – et d'un approvisionnement auto-suffisant également.

Actuellement, la Constitution (art. 104) ne prescrit pas de taux d'approvisionnement impératif, mais bien la sécurité alimentaire de la population suisse. Et ceci pour une bonne raison. Alors que le « taux d'auto-approvisionnement » ne fait que mesurer la part de la production indigène à la consommation de calories, la sécurité d'approvisionnement, elle, est autrement plus importante : elle garantit que l'alimentation sera assurée pendant des « temps difficiles » également. On n'atteint pas un tel objectif en édifiant des entraves au marché. Au contraire, la consolidation des relations commerciales, outre une gestion efficace des ressources, en est un fondement essentiel.

L'initiative populaire lancée aujourd'hui avec l'appui de l'UDC repose sur le taux d'auto-approvisionnement alimentaire le plus élevé possible et sur la garantie des surfaces agricoles exploitables. Or cette approche est trompeuse. Un « taux d'auto-approvisionnement » élevé suggère qu'en cas d'interruption des importations, la population resterait approvisionnée dans les mêmes conditions, ce qui ne serait toutefois pas le cas. La rupture des importations affecterait également l'apport des aliments nécessaires pour notre production animale. Le taux d'auto-approvisionnement n'a donc aucune signification pour la sécurité

alimentaire de la population.

La solution pour garantir la sécurité alimentaire, outre la consolidation des relations commerciales internationales, réside dans l'accroissement de l'efficacité et du rendement de la production agricole suisse. Le Conseil fédéral et le Parlement ont créé à cet effet de bonnes bases avec la politique agricole 2014-17. Or le déploiement par ordonnance d'une part élevée de paiements forfaitaires fait obstacle au renforcement de l'esprit d'entreprise des agriculteurs.

Au lieu d'axer enfin la politique agricole sur les produits réellement commercialisables, améliorant dans la foulée le rendement de la production, différents groupes d'intérêt s'efforcent toujours de défendre leurs prébendes en multipliant les entraves au commerce. On rendrait de meilleurs services aux agriculteurs et à la sécurité alimentaire en améliorant l'efficacité de la production et en consolidant les relations commerciales dans l'agriculture également, plutôt qu'en se focalisant sur le taux d'autoapprovisionnement et sur le bétonnage des frontières.